Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 75 (1966)

Heft: 8

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De semaine en semaine

Soins infirmiers et autres professions paramédicales



Elisabeth Joost; Gabrielle Krafft; Myriam Löffel; Hélène-Francine Martignier; Paulette Monod; Liliane Narr; Francine Paccaud; Marie-Hélène Peter; Claire-Lise Petitpierre; Françoise Piguet; Yvette Quinche; Lisette Rey; Danièle Trivelli; Daisy Ulmer; Madame Monique Trivelli-Zeller.

Nouvelles promotions d'infirmières en soins généraux

Des examens finals se sont déroulés au mois de septembre dernier dans les trois écoles d'infirmières en soins généraux de La Source et de l'Hôpital cantonal, à Lausanne et du Bon Secours, à Genève, à l'issue desquels 67 candidates infirmières ont obtenu leur diplôme, ce dont nous les félicitons. Il s'agit de:

La Source, Lausanne:

Mesdemoiselles Jacqueline Bachmann; Cosette Bertholet; Yvette Besson; Christiane Bosshard; Anne-Marie Braissant; Anne-Lise Brechet; Ariane Burnand; Claudine Canton; Catherine Clottu; Madeleine Corthay; Drusilla Ferrier; Yvette Forster; Suzanne Fritschi; Cécile Goy; Danielle Grand; Micheline Guenin; Catherine Henchoz; Marianne Henchoz;

Hôpital cantonal, Lausanne:

Mesdemoiselles Suzanne Bader; Danielle Bender; Monique Berger; Anne-Marie Bonvin; Rachel Cretegny; Francine Demont; Mireille Doret; Christiane Dutoit; Christiane Favre; Francine Gentizon; Madeleine Girardin; Véréna Kohli; Françoise Michaud; Marianne Monnier; Anne-Lise Morel; Ginette Nikles; Anne-Marie Perona; Janine Petremand; Sylvette Pochon; Murielle Reymond; Jeannette Schlaepfer; Eliane Schwab; Yvette Steiner; Evelyne Vuagniaux; Bluette Welti.

Le Bon Secours, Genève:

Mesdemoiselles Micheline Chervet; Martine Colombo; Danièle Duvillaret; Béatrice Lenoir; Annatina Müller; Micheline de Reynier; Janine Tigretti; Anne-Françoise Weibel; Madame Catherine Bamberger-Paillard.

Ecole Supérieure d'Infirmières de la Croix-Rouge

Branche romande, Lausanne

Programme 1967/68

Cours pour infirmières-chefs et monitrices

Cours No 7 L

(commencé le 5 septembre 1966)

jusqu'au 30 juin 1967

4 septembre au 28 octobre 1967

Inscription

jusqu'au 15 juin 1967

Les prochains cours pour infirmières-chefs et monitrices commenceront alternativement en septembre et en janvier, soit:

Cours Nº 8L, début:

examens d'admission:

janvier 1968

septembre à novembre 1967

dernier délai

30 novembre 1967

d'inscription:

Finance de cours: Fr. 900.-

septembre 1969

Cours Nº 10 L, début:

Cours No 9L, début:

janvier 1971

Cours pour infirmières-chefs d'unités de soins

Cours No 5 L

Finance de cours: Fr. 200.-

Cours No 6 L Inscription

30 octobre au 23 décembre 1967

jusqu'au 30 septembre 1967

Finance de cours: Fr. 200.-

Changements réservés.

Tous les cours sont ouverts aux infirmiers diplômés

également.

On peut se procurer les formules d'inscription au secrétariat de l'Ecole Supérieure d'infirmières, 48, avenue de Chailly, 1012 Lausanne

Service Croix-Rouge



Sur le vif

Répondant à une invitation du Médecin-chef de la Croix-Rouge, quelque 50 représentantes — directrices, monitrices et autres collaboratrices — d'écoles d'infirmières, d'aides-soignantes et de laborantines médicales reconnues par la Croix-Rouge suisse, se sont rendues à Melchtal le 4 octobre pour y visiter les installations de l'hôpital de base alors en fonctionnement.

Le but de cette visite? Permettre aux dirigeantes des écoles qui forment les spécialistes incorporées au Service de la Croix-Rouge, de se rendre compte « sur le vif » du travail qui est demandé à ces dernières, dans le cadre d'un établissement sanitaire militaire.

L'an dernier à pareille époque, les 35 baraquements qui forment l'hôpital de base de Melchtal avaient été mis en exploitation pendant 10 semaines, à l'intention de tous les militaires malades ou blessés des troupes en service dans l'ensemble du pays. Il s'agissait d'une expérience tentée pour la toute première fois; elle a été reprise cette année et, comme l'an dernier également, l'hôpital de Melchtal a été desservi par des détachements et des colonnes Croix-Rouge secondant le personnel sanitaire de l'armée. On pouvait y voir à l'œuvre, chacune à son poste, les infirmières, les aides-soignantes, les diverses spécialistes et les éclaireuses dont sont formés les détachements féminins du Service de la Croix-Rouge. Le travail qu'elles accomplissaient à Melchtal était « effectif » puisque déployé au bénéfice de « vrais »



Les infirmières en soins généraux incorporées dans les détachements du Service de la Croix-Rouge proviennent des 35 écoles reconnues par la Croix-Rouge suisse. C'est ainsi que, dans un ESM l'on peut voir travailler côte à côte, au chevet des malades et sous l'emblème universel de la Croix-Rouge, des infirmières laïques et des infirmières-religieuses dépendant de diverses congrégations.

patients, en l'occurrence une centaine alors que la capacité maximum de l'hôpital pourrait s'élever à 1000 malades. Identique aussi à celui qui incomberait aux membres du Service de la Croix-Rouge en cas de mobilisation de guerre.

Saurait-on de ce fait douter encore de l'utilité, nous dirons même de la nécessité absolue de telles périodes d'entraînement sous l'uniforme? Car si, en fait, les membres des détachements Croix-Rouge remplissent comme tels une activité identique à celle qu'elles accomplissent dans la vie civile, le cadre d'un établissement sanitaire militaire est autre que celui de l'hôpital, divers l'entourage, inhabituelle la collaboration à tous les échelons.

Séances et conférences

Le Conseil de Direction de la Croix-Rouge suisse qui a tenu séance à Berne le 3 novembre 1966 a pris entre autres connaissance de l'activité fournie au cours de ces derniers mois par notre Institution dans le cadre d'actions de secours, du Service de la transfusion de sang, du Service de la Croix-Rouge. Il a approuvé par ailleurs la convention signée entre la Croix-Rouge suisse et l'Interassociation de Sauvetage passée au rang d'institution auxiliaire de notre Société.

*

De leur côté, les présidents des sections de la Croix-Rouge suisse et leurs proches collaborateurs se sont réunis à Berne, les 19 et 20 novembre dernier, à l'occasion de leur traditionnelle Conférence nationale d'automne.

La question que pose le financement de l'activité des sections figurait à l'ordre du jour. A ce propos, les participants se sont entretenus de l'organisation de la Collecte de mai 1967 après avoir pris note, avec satisfaction que les appels de fonds lancés au mois de mai dernier ont produit le montant net de Fr. 1 556 664.79 soit Fr. 75 600.— de plus que l'année précédente. Comme de coutume, le produit de la collecte a été partagé entre la Croix-Rouge suisse et l'Alliance suisse des Samaritains, selon le barème de répartition en vigueur. La part revenant aux sections de la Croix-Rouge suisse s'est élevée à Fr. 211 474.90, tandis que les sections de Samaritains ont perçu au total la somme de Fr. 146 922.10. Les organisations centrales des deux institutions ont encaissé le solde, à raison de Fr. 908 960.69 pour la Croix-Rouge suisse et de Fr. 289 307.10 pour l'Alliance suisse des Samaritains.

Entraide



En Inde, la Croix-Rouge combat les méfaits de la disette

Dans notre no 3 du 15 avril 1965, nous annoncions le lancement d'une vaste opération d'entraide Croix-Rouge visant à parer aux méfaits de la disette sévissant alors en Inde. Dans le cadre de cette action internationale coordonnée par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et à laquelle 35 pays - dont la Suisse — ont apporté jusqu'ici leur contribution en espèces ou en nature, il a été possible de créer déjà 1836 centres de distributions de lait qui, s'ils n'atteignent qu'une faible proportion des 18 millions d'enfants nécessiteux et de 3 300 000 femmes enceintes et jeunes mères enregistrées dans les sept Etats les plus durement affectés par la disette, permettent toutefois de venir en aide à des gens qui ne bénéficient, de la part d'autres organisations, d'aucune assistance d'ordre alimentaire. L'aide apportée par la Croix-Rouge de l'Inde consiste pour sa part en fourniture de lait, de vitamines, d'aliments spéciaux pour nourrissons et de vivres d'appoint riches en protéines. Environ 250 000 mères et enfants se présentent six jours par semaine aux stations de lait. Cette visite quotidienne est devenue une espèce de routine extrêmement appréciée et il est fréquent de trouver, chaque matin, une longue file de femmes et d'enfants qui attendent l'heure d'ouverture.

La Croix-Rouge de l'Inde a l'intention de mettre un terme à ce programme d'urgence à fin décembre 1966. Cependant, en raison de la sécheresse qui continue à sévir dans certaines régions du pays, il sera nécessaire de maintenir en exploitation plusieurs centres pendant une plus longue période.

Cette action d'entraide Croix-Rouge outre les secours immédiats qu'elle aura permis d'apporter à des milliers d'êtres humains aura une fois de plus un effet secondaire on ne peut plus positif également; en effet, les efforts d'organisation qui ont permis de mettre sur pied ce programme d'envergure ont donné un grand élan à l'œuvre de la Croix-Rouge indienne et fait connaître son nom dans des régions où elle était encore totalement ignorée et où la population a un besoin évident des services qu'elle est en mesure de rendre.

Pour ce qui la concerne, la Suisse a fourni des dons d'une valeur globale de Fr. 213 000.— soit 12 tonnes d'ovomaltine, 10 tonnes de vitalzin, 20 tonnes de lait en poudre, 30 tonnes de riz et 1 187 500 comprimés de multivitamines.

Aide à l'Algérie

A la suite des graves inondations qui ont sévi en Algérie au mois d'octobre, la Croix-Rouge suisse a adressé d'urgence à sa Société sœur algérienne, à l'intention des sinistrés, 5 tonnes de vêtements et autres articles provenant de ses réserves de matériel de collecte, d'une valeur de Fr. 17 000.—.

Cyclone au Pakistan

A la suite du cyclone qui s'est abattu au début d'octobre sur le littoral du Pakistan oriental, faisant des centaines de milliers de sans-abri, la Croix-Rouge suisse a mis à la disposition de sa société sœur pakistanaise, par l'intermédiaire de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, une contribution fédérale de Fr. 50 000.— et un don de Fr. 5000.— prélevé sur ses propres ressources. Ces contributions seront réservées à l'achat, dans le pays même, de vivres et de vêtements de première nécessité.

Réfugiés d'Afrique centrale

Le Gouvernement d'Afrique centrale et le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés ont demandé à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge d'établir un programme visant à réinstaller les quelque 20 000 réfugiés soudanais se trouvant en République d'Afrique centrale. La Ligue ayant sollicité l'aide financière de ses sociétés membres pour la réalisation de son projet, la Croix-Rouge suisse lui a pour sa part transmis la contribution de Fr. 10 000.— que lui a confiée la Confédération pour cette action particulière. L'action est placée sous la direction d'un expert de nationalité française connaissant fort bien la région.

De généreux donateurs

Un couple qui désire conserver l'anonymat a fait don à notre Société nationale d'une somme de Fr. 250 000.— qui devra être consacrée à ses actions de secours en faveur de personnes nécessiteuses, en Suisse et à l'étranger. Les donateurs désirent en effet que leur contribution permette à la Croix-Rouge suisse d'intensifier son action lors de situations d'urgence ou particulières pour lesquelles une aide individuelle est requise.

Ainsi, a-t-elle pu, notamment, accorder récemment une contribution en espèces au « Centro educativo italo-svizzero » de Rimini pour la reconstruction d'une partie de ses bâtiments. Rappelons à ce propos que ce Centre, dirigé par une Suissesse, avait été créé par le Don Suisse, en 1945, dans le but de venir en aide aux victimes que la guerre avait faites dans la ville de Rimini aux trois-quarts détruite.

Au cours des ans, le Centre est devenu, au gré de l'évolution des besoins, une importante institution pédagogique comportant, entre autres, un service d'orientation médico-psycho-pédagogique desservant toute la province de Forli, où de nombreuses éducatrices et assistantes sociales tessinoises ont entre autres coutume de faire des stages pratiques.



Photo G. Morel